

qu'elle a eus à étudier sous ce rapport, se trouve celui des relations économiques entre les nations. J'ai ici les procès-verbaux de la dernière session du Conseil de la société, et je vois que la commission économique, qui est un comité de conseil, a étudié la résolution de la conférence de Gênes que j'ai citée il y a un instant et a soumis ses conclusions à l'assemblée de la société. Les lignes suivantes se trouvent à la page 1396 du Journal Officiel de la Société des nations; édition de novembre 1922:

B. Le Le conseil, désireux de donner effet aux recommandations contenues dans l'article 3 des résolutions de la commission économique de Gênes, ainsi conçue: "Dans la mesure du possible, les tarifs devraient être applicables durant des périodes de temps assez longues; les tarifs ou les règlements douaniers devraient être modifiés aussi rarement que possible..."

D'approuver et de communiquer aux Etats membres de la Société la résolution suivante adoptée par la commission économique de la société dans sa dernière session:

"La commission économique est frappée des inconvénients et des dommages que cause au commerce international l'incertitude dans laquelle il se trouve par suite des modifications fréquentes des tarifs douaniers et elle approuve entièrement la résolution de la conférence de Gênes à cet effet.

"La commission recommande avec insistance que tous les Etats s'efforcent de prendre les mesures nécessaires pour que leurs tarifs douaniers restent applicables pendant une durée assez longue et que les changements apportés aux tarifs et à la classification soient effectués aussi rarement que possible et seulement lorsqu'ils sont nécessités par les besoins économiques essentiels du pays".

D'après les rapports, cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée de la Société des nations, lors de sa dernière session. Je n'ai pas lu ces résolutions dans le but de créer l'impression qu'en parlant de stabilité en matière de tarif, le Gouvernement se propose de s'en tenir au tarif actuel sur un point quelconque. Je désire plutôt bien faire saisir aux membres de la Chambre, autant que je le puis, ce qui semble maintenant si apparent aux hommes d'Etat des autres pays, et c'est que, si nous voulons sortir de la situation instable actuelle, si nous voulons faire renaître la confiance chez les nations de l'univers, si cet univers doit revenir à l'ordre social qui existait avant la Grande guerre, nous devons chercher de tous les côtés possibles et surtout dans nos relations internationales, à établir quelque chose ressemblant à la stabilité. C'est l'unique but que nous voulons atteindre. Notre intention n'est pas de sacrifier le moindre des intérêts d'aucune classe de notre société, ou les besoins de l'industrie, ou ceux des consommateurs et des producteurs, mais ce que nous désirons faire clairement comprendre c'est que, tant que la situation restera ce qu'elle est actuellement, tant que le tarif des Etats-Unis exclura nos produits, tant que

[Le très hon. Mackenzie King.]

la situation européenne n'aura pas retrouvé sa stabilité et tant que le Canada sera le seul pays au monde ayant abaissé son tarif depuis la guerre alors que les autres pays continuent de relever les leurs, nous devons donner, pour cette période de temps du moins, à ceux qui veulent engager des capitaux ou établir des industries au pays, à ceux qui cherchent un meilleur développement des affaires, l'assurance qu'il n'y aura pas d'instabilité où la stabilité doit régner.

M. GOOD: Me permettez-vous une question?

Des VOIX: A l'ordre! A l'ordre.

M. GOOD: Le premier ministre est-il d'avis que la stabilité d'une politique mauvaise et fautive tendrait à tranquiliser les esprits?

Le très hon. MACKENZIE KING: J'espère avoir fait clairement comprendre à mon honorable ami que les nations ont souffert d'une organisation fautive et vicieuse et que nous tentons maintenant de rectifier cette organisation. Le seul moyen d'y arriver, ce n'est pas de s'occuper d'un monde imaginaire, mais bien du monde réel, celui au milieu duquel nous vivons. Si mon honorable ami avance qu'il est mauvais et injuste de voir toutes les nations du monde ériger des tarifs les unes contre les autres, je lui avouerai qu'en principe, je suis parfaitement de son avis, mais s'il prétend que le moyen de guérir le mal c'est qu'un pays, peut-être le plus petit de tous, détruise son tarif alors que le reste de l'univers conserve les siens, j'affirme que ce moyen sera loin d'apporter un remède à la situation qu'il espère améliorer.

Le meilleur moyen de savoir si, oui ou non, le Gouvernement a agi sagement et prudemment en procédant avec lenteur et précaution dans la question du tarif, c'est de consulter quelques statistiques qui se passent de commentaires. Je ne veux que citer quelques chiffres à la Chambre avant de terminer. Nous avons entendu les lamentations des représentants d'une région du pays au sujet de la situation prétendue déplorable du Canada, mais ce n'est pas cela qui va améliorer cette situation. Nous ferions bien davantage pour le Canada si nous apprenions au monde entier le progrès exact de notre renaissance économique. J'ai réuni quelques chiffres aussi récents que possible, dans le but de former des comparaisons et je suis d'avis qu'ils établissent d'une manière certaine la voie que nous suivons. Disons en passant que ces chiffres proviennent du bureau fédéral des statistiques. Les voici:

L'estimation des capitaux engagés dans la construction en avril 1922 a été de \$14,047,-